



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 17 octobre 2023 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. 161, RUE ROUVIÈRE – LOT 5 521 228 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2023-00091 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'agrandissement du bâtiment principal serait situé à une distance de 3,75 mètres de la ligne arrière alors que le règlement prévoit une distance minimale de 5 mètres (grille des spécifications de la zone H-408) ;
- Le pavillon/gazébo serait situé à une distance de 0,17 mètre de la ligne arrière alors que le règlement prévoit une distance minimale de 0,60 mètre.

2. 50, RUE TURCOT – LOT 2 870 537 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2023-00096 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'habitation unifamiliale actuellement de deux (2) étages deviendrait une habitation sur 1,5 étage en raison du logement additionnel qui serait construit et qui aurait une superficie approximative de 83,6 mètres carrés sur un (1) étage alors que le règlement prévoit deux (2) étages.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 27 septembre 2023.

Nadia Lefebvre
Greffière adjointe par intérim
Service des affaires juridiques et du greffe